



Harcèlement ...

Par Martinef

BONJOUR

légalement ...
si je refuse l'offre d'un diffuseur de contenus
et qu'il ne cesse de me proposer son offre
puis-je considérer cela comme du harcèlement ?

MERCI
CG du forum marques de politesse

Par yapasdequoi

Bonjour à vous aussi ! (cf les CGU)

Il n'y a pas que des robots sur ce site et un peu de politesse ne nuit pas.

Ce que vous évoquez c'est de la pub, et c'est légal... a priori.

Par Martinef

Re bonjour

Ce n'est pas mon habitude
Un oubli.

Merci pour votre réponse.

Mais si il m'est proposé de refuser cette offre pourquoi m'est elle proposée systématiquement.
Pub ou pas .

Cordialement.

Par yapasdequoi

Parce que vous faites partie des cibles potentielles pour ce produit.